

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA GUERRE

Un document officiel

Voici, à titre de document, la notification remise aux représentants diplomatiques des puissances accréditées à Paris.

Le gouvernement impérial allemand, après avoir laissé ses forces armées franchir la frontière et se livrer sur le territoire français à divers actes de meurtre et de violence, après avoir violé la neutralité du grand-duché de Luxembourg, au mépris des stipulations de la convention de Londres V de la mai 1867 et de la convention V de la Haye du 18 octobre 1907, sur les droits et devoirs des puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre (art. 1 et 2), conventions signées de lui ; après avoir adressé un ultimatum au gouvernement royal de Belgique, tendant à exiger le passage des forces allemandes par le territoire belge, en violation des traités du 19 avril 1839, également signés de lui et de la susdite convention de la Haye :

A déclaré la guerre à la France le 3 août 1914, à dix-huit heures quarante-cinq minutes.

Le Gouvernement de la République se voit, dans ces conditions, obligé, de son côté, de recourir à la force des armes.

Il a, en conséquence, l'honneur de faire savoir, par la présente, au Gouvernement (nom de l'Etat auquel la notification est faite) que l'état de guerre existe entre la France et l'Allemagne à dater du 3 août 1914, dix-huit heures quarante-cinq minutes.

Le Gouvernement de la République proteste auprès de toutes les nations civilisées et spécialement auprès des gouvernements signataires des conventions et traités sus-rappelés contre la violation par l'empire allemand de ses engagements internationaux ; il fait toutes réserves quant aux représailles qu'il pourrait se voir amené à exercer contre un ennemi, aussi peu soucieux de la parole donnée.

Le Gouvernement de la République qui entend observer les principes du droit des gens, se conformera, durant les hostilités et sous réserve de réciprocité, aux dispositions des conventions internationales signées par la France, concernant le droit de la guerre sur terre et sur mer.

La présente notification, faite en conformité de l'article 2 de la III^e convention de la Haye du 18 octobre 1907, relative à l'ouverture des hostilités, et remise (représentant de l'Etat auquel la notification est faite) à Paris, le 4 août, 1914, à 4 heures.

Aux Femmes Françaises

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre, pour maintenir la Paix.

A l'appel de la Patrie, vos Pères, vos Fils et vos Maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'Armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus, la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche. Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière, groupée derrière lui, j'ai fait appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérober au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine.

Vous ne pouvez pas rendre à la « Patrie » un plus grand service.

Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur, il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent, à la Frontière, avec l'Indépendance du Pays, la Civilisation et le Droit.

Debout donc, Femmes françaises, Jeunes Enfants, Filles et Fils de la Patrie : Remplacez, sur le Champ du travail, ceux qui sont sur les Champs de bataille ; Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemenés. Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le Pays.

Debout, à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la Gloire pour tout le monde !

Vive la République ! Vive la France !

Pour le Gouvernement de la République :

Le Président du Conseil des Ministres,
René VIVIANI.

Appel à la Jeunesse de France

Le Journal Officiel publie un décret autorisant les jeunes gens âgés de 17 ans à contracter un engagement pendant la durée de la guerre et pouvant remplir les conditions ci-après :

1. Etre sain, robuste et en état de faire campagne.
2. Ne pas se trouver dans un des cas d'exclusion de l'armée prévus par l'article 50 de la loi du 21 mars 1905.

Les jeunes gens âgés de moins de 20 ans devront être pourvus du consentement du père et de la mère, du tuteur ou représentants légaux définis à l'article 50 de la loi du 21 mars 1905.

DON D'UN MILLION

Le président de la République a reçu la lettre suivante :

Monsieur le président,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous mettrons à votre disposition, dans les huit jours qui suivront la cessation des hostilités, une somme de un million de francs à offrir à ceux de nos aviateurs (ou à leurs veuves et à leurs enfants) qui auront accompli les actions d'éclat dont les résultats auront été les plus fructueux pour le pays.

Au premier choix, il ne devra pas être offert moins de 100.000 francs.

Nous serions heureux de voir désigner comme président de cette commission M. le sénateur Raymond.

Nous vous prions de vouloir bien agréer, monsieur le président, l'expression de notre profond dévouement à la France et à son président.

MICHELIN.

UN BEAU DÉBUT !

Contrairement à ce que l'on avait annoncé, les Allemands n'occupent pas la ville de Liège.

Ils ont dû se retirer en avouant avoir perdu 20.000 hommes. C'est un beau début de campagne.

Commenceraient-ils à regretter ?

Le ministère de la guerre annonce que les Allemands ont demandé un armistice de 24 heures aux Belges.

Toujours goujats

On a enfin reçu à Paris des nouvelles de notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon. Celui-ci est arrivé à Copenhague ; on ignore encore dans quelles conditions il a quitté Berlin.

On sait que, à une station peu éloignée de Mecklembourg, le train dans lequel il se trouvait fut arrêté. Le major allemand qui accompagnait notre ambassadeur prévint celui-ci qu'il ne pourrait continuer sa route vers la frontière danoise qu'en payant 3.600 marks. M. Jules Cambon exprima son étonnement qu'on ne lui eût pas réclamé cette somme à Berlin, et il offrit un chèque sur une grande banque allemande. Le chèque ayant été refusé, M. Jules Cambon réunit 4.000 francs en or en faisant une collecte parmi ses compagnons de voyage. Après avoir effectué le paiement exigé, M. Jules Cambon crut devoir demander au major sa parole d'honneur de gentilhomme et d'officier qu'il serait enfin conduit directement à la frontière. Notre ambassadeur gagna Copenhague.

Il n'y a pas de petits profits !

Le wagon-salon mis à la disposition de M. de Schoen à son départ de Paris n'a pas encore été renvoyé en France.

Navires allemands saisis à Rouen

On a mis l'embargo sur deux navires allemands, le *Nephtun* et l'*Adriana*, actuellement amarrés dans le port de Rouen. Au moment où l'autorité militaire prenait possession du *Nephtun*, un incendie se déclara dans la cambuse. Il fut rapidement éteint. On soupçonne le capitaine d'avoir voulu détruire son bateau par le feu. Une enquête est ouverte.

Le bombardement de Sveaborg

Un télégramme de Copenhague annonce qu'une escadre allemande a bombardé la forteresse de Sveaborg.

Sveaborg est une forteresse assez démodée, située dans une île de la côte finlandaise, à quelques kilomètres du fort de Helsingfors, capitale de la Finlande, et dont la population est en majeure partie de race suédoise.

La forteresse la plus importante des Russes sur la côte finlandaise est celle de Hangoe, à la pointe méridionale la plus avancée de la péninsule finlandaise du côté de la Baltique. Son armement est entièrement neuf et répond à toutes les exigences modernes de la fortification.

Sveaborg fait face à la forteresse de Reval, en Esthonie, de l'autre côté du golfe de Finlande. Hangoe et Reval sont en quelque sorte les clefs de ce golfe.

EN BELGIQUE

Les Allemands battus

Voici les détails sur la bataille de Liège :

Une brigade belge, après avoir repoussé victorieusement une contre-attaque allemande, poursuivit avec une telle énergie les Prussiens qui fuyaient, que le général qui la commandait dut donner à ses troupes l'ordre de s'arrêter et de rebrousser chemin, car elles sortaient de la zone d'action des forts. L'enthousiasme des soldats est déclinant. De nombreux blessés allemands ont fui sur le territoire hollandais, ce qui a fait croire à une déroute complète de l'ennemi, dont les pertes sont considérables et les blessés très nombreux ; alors que les pertes belges sont relativement minimes.

A trois heures du matin, la nouvelle attaque prévue de la part des Allemands continue. Elle a commencé vers sept heures. Hier un corps allemand exécuta une attaque au Sud-Est, contre les forts de Chaudfontaine et de Boncelles, sur la rive droite de la Meuse. L'ennemi bombardait également le fort de Flemalle, de l'autre côté du fleuve. Ce fort résista admirablement.

Les Belges se sont emparés de sept canons. Ils auraient fait de nombreux prisonniers et leurs pertes resteraient minimes, tandis que celles des Allemands continueraient à être considérables. On signale la présence d'un Zeppelin qui s'avance dans la direction de Liège. De nombreux groupes de uhlans sont signalés dans Luxembourg, notamment à Marche ; à Jemelle et à Nandrin. De petits groupes sont également signalés dans le Nord de la province du Limbourg. A Huy, cinq uhlans se présentèrent devant un pont défendu par la garde civique, qui en tua deux, en blessa un troisième et en fit un autre prisonnier.

Un parlementaire allemand est présenté à nouveau pour réclamer la reddition de Liège qui lui a été refusée. On assure qu'un Zeppelin est tombé vers la Hollande et que le canon tonne du côté de Maastricht.

Les pertes des Allemands dans la première journée

Au cours du combat qui a eu lieu en rase campagne, entre la Meuse et la Vesdre, six escadrons de uhlans ont été anéantis par la cavalerie belge. Les pertes allemandes ont été énormes. Les ambulances ont recueilli 1.100 blessés, et 800 prisonniers allemands étaient déjà, la nuit dernière, en route pour Bruxelles.

« Il faudra qu'on me passe sur le corps ! » dit le roi Albert

Le roi Albert, s'adressant à la population de la ville où il se trouve actuellement, a terminé son allocution par ces mots :

« Avant qu'on anéantisse notre armée, il faudra qu'on me passe sur le corps ! »

Le même correspondant relate de nombreuses scènes émouvantes qui se sont produites à l'arrivée des blessés dans la capitale, où tout le monde fait preuve du plus grand dévouement.

Le duc d'Orléans vient de faire installer une ambulance dans son château de Putdael et l'a mise à la disposition de la Croix-Rouge.

Ils ne manquent pas de toupet

La proclamation suivante a été adressée par le général commandant le 9^e corps d'armée prussien à la population du Luxembourg :

Tous les efforts les plus sérieux de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne de conserver la paix ont échoué. L'ennemi a forcé l'Allemagne de tirer l'épée. La France, ayant violé la neutralité du Luxembourg, a commencé les hostilités — comme on constate avec le moindre doute — du sol luxembourgeois contre les troupes allemandes. En vue de cette nécessité urgente, Sa Majesté a ordonné aux troupes allemandes — en première ligne au 8^e corps d'armée — d'entrer dans le Luxembourg.

L'occupation du Luxembourg a cependant le seul but d'ouvrir le chemin aux opérations futures. Elle se fait sous l'assurance formelle :

- 1^o Qu'elle ne sera que passagère ;
- 2^o Que la liberté personnelle et les biens de tous les Luxembourgeois seront complètement estimés et garantis ;
- 3^o Que les troupes allemandes sont accoutumées à une discipline sévère ;
- 4^o Que toutes les livraisons seront payées argent comptant.

Je me fie au sentiment de justice au peuple luxembourgeois, qu'il sera convaincu que Sa Majesté n'a ordonné l'entrée des troupes dans le Luxembourg qu'en cédant à la dernière nécessité et forcé par la violation de la neutralité du Luxembourg de la part de la France.

En répétant les garanties susdites,

J'espère que le peuple luxembourgeois et son gouvernement éviteront d'aggraver la tâche des troupes allemandes.

TULEFF VON TSCHEPPE UND WEIDENBACH, général commandant en chef le 9^e corps d'armée prussien.

C'est le lapin qui a commencé !

L'ambassadeur russe, M. de Schebeko, a reçu ses passeports. Une édition spéciale de la « Wiener Zeitung » contient l'information suivante : « Sur autorisation impériale, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Saint-Petersbourg, a été chargé d'adresser au ministère des affaires étrangères de Russie la note suivante : D'ordre de son gouvernement, le soussigné, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à l'honneur de notifier à S. Ex. le ministre des affaires étrangères de Russie ce qui suit : Vu l'attitude menaçante prise par la Russie dans le conflit qui a surgi entre la monarchie austro-hongroise et la Serbie, et en présence du fait qu'à la suite de ce conflit la Russie, d'après une communication du cabinet de Berlin, a cru devoir ouvrir les hostilités contre l'Allemagne et que celle-ci se trouve, par conséquent, en état de guerre avec ladite puissance, l'Autriche-Hongrie se considère également comme en état de guerre avec la Russie. »

CHRONIQUE LOCALE

A nos lecteurs

Nous publions ci-après — à l'intention de nos abonnés — l'édition tri-hebdomadaire — les nouvelles locales qui ont paru hier dans notre édition quotidienne de Cahors.

1870-1914

Les lauriers de son grand-père empêchaient Guillaume de dormir. 1870-71 était une date glorieuse pour la dynastie ; mais elle était déjà éloignée et Guillaume voulait à son tour marquer son règne par des conquêtes.

Guillaume I^{er} avait volé l'Alsace et la Lorraine, 5 milliards, des fourgons de bijoux, de pendules à la France ; ses troupes avaient pillé, violé, assassiné. Ce n'était rien cela : c'était oublié... en Prusse.

Guillaume II avait fait un rêve plus grandiose : il ruinerait, asservirait, écraserait la France tout entière et ses colonies.

La France écrasée, sous sa domination, que comptaient alors pour le Kaiser, l'Angleterre et l'immense Russie ?

En quelques mois, le Kaiser serait le maître du monde. Et ses plans bien préparés, il se mit alors en campagne.

Un tout petit peuple lui a prouvé, dès le début de cette campagne, qu'il y a loin du rêve à la réalité : 24 heures après, 20.000 allemands tombaient sous les balles Belges !

Guillaume II peut donner les ordres les plus grandiloquents ; ses hordes commandées par des officiers dont la sauvagerie égale la morgue, trouvent à qui parler.

C'est que 1914 n'est pas 1870 ! En 1870, l'Empire Français était à son déclin : à peine disposait-il de 350.000 hommes de troupe active et de 200.000 hommes de réserve.

L'Allemagne, au contraire, avait réuni une formidable armée de 800.000 hommes.

Les canons, les fusils des Prussiens étaient de beaucoup supérieurs à nos chassepots et à nos mitrailleuses ; nos officiers généraux, excellents soldats certes, n'étaient pas toujours d'accord entre eux. Et puis l'Europe

avait abandonné notre malheureux pays.

Il fallut néanmoins la lâcheté de Napoléon III, la trahison de Bazaine pour que la France connût la défaite et l'effroyable invasion.

En 1914 la situation ne se présente pas de la même façon.

L'Allemagne n'a pour alliée que la misérable Autriche : elle a contre elle toute l'Europe. Aucune sympathie ne lui vient de nulle part. Sans doute, ses troupes sont nombreuses, ses armements sont formidables ; sa confiance en elle-même est immense ! Mais ça ne suffit pas.

Mais la France démocratique de 1914 est forte également ; elle a des armements formidables, elle a des troupes en grand nombre, admirablement instruites, supérieurement entraînées. Elle a des amis dans le monde entier : ses alliés qui sont à ses côtés, sont la Russie et l'Angleterre.

Sa confiance dans l'issue de la lutte est superbe, car elle sait que son peuple est animé du souffle le plus pur du patriotisme et que devant les soudards teutons, il sait taire ses dissentiments et s'unir pour la défense de ses libertés, de ses droits. 1870-71 a été une date lugubre pour la France ! 1914 sonnera le glas de la Prusse, et la fin de la dynastie du sanguinaire Kaiser.

LOUIS BONNET.

L'ouverture de la chasse

L'ouverture générale de la chasse n'aura lieu, jusqu'à nouvel ordre, dans aucun département.

L'avis paru au Journal Officiel du 30 juillet 1914 et fixant cette ouverture au 15 août, dans la première zone, est annulé.

Conseils généraux et d'arrondissement

Les conseils généraux et les conseils d'arrondissement tiendront leurs sessions aux dates fixées.

Les troupes à la frontière

Depuis que le décret de mobilisation a été promulgué de nombreux trains militaires sont passés et passent tous les jours en gare de Cahors.

Les trains venant du Midi, de Toulouse, de Carcassonne, étaient ornés de drapeaux, de fleurs, de laurier.

Sur les wagons, l'esprit des méridionaux s'était exercé : des inscriptions factieuses inscrites à la craie portaient : « Train de plaisir de Toulouse-Berlin ; et encore : « Toulouse-Berlin, aller et retour. »

« Rendez-vous place de Berlin. »

D'autres inscriptions plus crues à l'adresse de Guillaume, des dessins, des caricatures provoquaient les rires de tous ceux qui les ont vus.

L'entraîn de tous les mobilisés était remarquable.

Le départ du 7^e

On sait que c'est au milieu de l'enthousiasme de la population, et de l'entraîn joyeux des soldats que le 7^e a quitté notre ville mercredi.

Des manifestations sympathiques et chaleureuses ont salué sur tout le parcours dans le Lot nos vaillants soldats.

Ainsi, à son passage à Souillac, le 7^e de Ligne a été l'objet d'une importante manifestation patriotique.

Sur l'initiative de Madame Bouzat, la femme du sympathique notaire, un groupe de dames a offert à M. le Colonel Hélo une magnifique gerbe de fleurs portant l'inscription « Nos vœux vous accompagnent ».

M. le Colonel Hélo a remercié chaleureusement Mademoiselle Cécile Lambert qui avait été chargée d'offrir les fleurs.

Les soldats ont entonné la *Marseillaise* et les cris de « Vive la France » « Vive le 7^e », poussés par une nombreuse assistance ont salué leur départ.

Un beau geste

Notre distingué compatriote, M. Ramet, président de la chambre temporaire à la Cour d'appel de Toulouse, vient d'envoyer au ministre de la marine la lettre suivante :

Monsieur le Ministre de la marine. Vous voulez bien me faire connaître que je viens d'être promu officier de la Légion d'Honneur.

Permettez-moi de vous remercier pour cette haute distinction que je n'avais pas sollicitée. A tout autre moment je me serais fait un honneur de cette distinction, mais dans les circonstances actuelles je crois devoir remettre cette croix à votre disposition pour servir de récompense aux vaillants marins qui vont combattre pour les trois couleurs françaises.

Daignez agréer, etc. — Ramet.

Pour les travaux des champs

Les municipalités de Paris se préoccupent de diriger sur la campagne les ouvriers et ouvrières sans travail.

Les préfets, sous-préfets et maires des départements sont priés de vouloir bien faire connaître à la mairie du neuvième arrondissement, 6, rue Drouot, le nombre de personnes qu'ils pourraient employer pour la culture ou tous autres travaux.

UNE LETTRE

Une personnalité du Lot, des mieux renseignées, a écrit à un de ses amis de Cahors une lettre dans laquelle nous sommes heureux de relever le passage suivant :

« Lisez l'Officiel rendant compte de la séance de la Chambre et du Sénat, du 4 août. C'était émouvant et admirable.

« Les Anglais débarquent à Boulogne un corps d'armée. La concentration des troupes françaises et anglaises aura lieu immédiatement et les troupes alliées iront ensemble au secours des Belges.

« Nous sommes à la veille de la grande lutte et tout paraît se présenter merveilleusement pour nous. »

Etrangers évacués à Cahors

Cahors aura bientôt d'autres hôtes momentanés à qui notre population éclairée fera un accueil bienveillant. Ce sont les étrangers des nationalités diverses évacués de la zone armée.

Les entrepreneurs agricoles et les agriculteurs trouveront parmi ces étrangers des hommes disposés à entrer à leur service et à concourir aux travaux des champs. Cette main d'œuvre agricole employée opportunément peut rendre au pays des services considérables. Il serait fâcheux de ne pas l'utiliser.

L'autorité préfectorale prend, d'ores et déjà toutes mesures nécessaires par la résidence de ces évacués ainsi que toutes les précautions de sécurité absolue et de protection efficace que comporte la situation.

En présence des atrocités teuto-nes, il était naturel que les places fortes aient tenu à mettre à l'abri du péril les enfants, les femmes et les vieillards exposés aux excès de la sauvage soldatesque des modernes barbares.

Cette mesure simplifiera d'ailleurs la question des approvisionnements question capitale dans une ville assiégée.

C'est pour ces raisons que Cahors recevra prochainement un premier convoi de ces victimes de la cruauté Allemande.

Ces malheureux trouveront auprès de la population Cadurcienne les soins dévoués et le confort moral qui leur sont nécessaires. Nos compatriotes auront à cœur de soulager ces infortunes méritées et douloureuses.

Soutiens de famille

M. le Préfet du Lot adresse aux membres des commissions cantonales créées en vue d'accorder des secours aux familles nécessiteuses privées de leur soutien naturel la lettre suivante :

Un décret du 2 août courant, permet d'accorder des allocations pendant la durée de la guerre, aux familles nécessiteuses dont le soutien serait appelé ou rappelé sous les drapeaux.

Ces allocations sont accordées par une commission cantonale de trois membres dont vous faites partie.

En vous notifiant votre désignation, j'appelle votre intérêt sur la solidarité et la générosité patriotique qui a inspiré cette mesure pour l'application de laquelle vous mettez au service du pays, j'en suis certain, tout votre zèle et tout votre dévouement.

Les demandes dont seront saisies les commissions seront examinées d'urgence et avec un soin éclairé. De telle sorte que tous ceux qui sont dans la misère et ceux-là seuls soient promptement secourus.

Les décisions de la commission susceptibles d'appel doivent être adressées à la sous-Préfecture pour les deux arrondissements à la pré-

fecture pour l'arrondissement chef-lieu.

Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat — tirage qui a eu lieu dans la séance du 4 août — M. Rey fait partie du 1^{er} bureau, M. Cocula, du 4^e, M. Loubet, du 6^e.

Avis aux maires

MM. les maires sont priés de transmettre d'urgence, à la Préfecture, qui les centralise, toutes les demandes de main d'œuvre en spécifiant la nature des travaux et le salaire offert.

Justice de paix

M. Grange (Joseph) est nommé suppléant du juge de paix de Gramat, en remplacement de M. Brel, démissionnaire.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur en vermeil du travail est décernée à M. Marty (Antoine), à Cazals, qui compte 58 ans de services chez M. Billières, propriétaire.

La médaille d'honneur en argent du travail est décernée à Mme Vve Pouget, à Figeac.

Caisses d'épargne

La médaille d'honneur en argent, en faveur des employés des Caisses d'épargne a été décernée à MM. Combes, à Cahors et Rayssac, à Figeac.

Clercs de notaire

La médaille d'honneur en argent réservée aux clercs d'officiers publics ou ministériels a été décernée à M. Couaillac (Pierre), à Albias.

Pour les militaires blessés

L'hôpital de Cahors a déjà reçu pour le service des militaires blessés un grand nombre de draps de lit ou alèzes.

La Commission administrative adresse ses bien sincères remerciements à tous les généreux bienfaiteurs.

Elle sera heureuse de continuer à recevoir les dons en nature qui pourront lui être faits dans l'intérêt des malades de l'armée.

Subventions de l'Etat

M. Emile Rey, sénateur, a demandé à M. le ministre des finances si les subventions que l'Etat est tenu d'accorder aux départements et aux communes pour l'application d'un certain nombre de lois (lois relatives à la construction des chemins vicinaux et des écoles, à l'assistance obligatoire, etc.) seront calculées sur les anciens principaux supprimés par la loi du 29 mars 1914 ou s'il n'y aurait pas lieu de prendre pour base de calcul les principaux réels.

M. le Ministre des finances a fait la réponse suivante :

« Conformément au troisième paragraphe de l'article 80 du règlement, M. le ministre des finances fait connaître à M. le président du Sénat qu'un délai lui est nécessaire pour rassembler les éléments de la réponse à faire à la question posée par M. Emile Rey, qui comporte une entente préalable entre les divers départements ministériels intéressés. »

Mutualité

Les récompenses honorifiques suivantes sont accordées pour services rendus à la mutualité aux personnes du Lot dont les noms suivent :

Médaille d'or

Mme Relhié (Marie-Magdelaine-Louise), née Labie, présidente de la société des femmes à Cahors.

Médaille d'argent

Mme Fieuzat (Séraphine-Thérèse), née Calvet, commissaire de la société des femmes à Cahors.

M. Lherm (Joseph-Théophile), administrateur de la mutualité scolaire de l'arrondissement de Figeac à Mayrinhae-Lentour.

M. Vienné (Etienne), commissaire de la société Sainte-Anne à Gourdon.

Médaille de bronze

M. Fournié (Elié), trésorier de la société l'Amicale à Douelle.

M. Gaubey (Gustave-Marius), secrétaire de la société l'Union figeoise à Figeac.

M. Labarrière (Léon-Etienne), membre honoraire de la mutualité scolaire de l'arrondissement de Figeac, à Figeac.

M. Mourensac (Louis), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français à Saint-Denis.

Mentions honorables

M. Bennet (Auguste-François), trésorier de section de la société Union et Fraternelle des postes, des télégraphes et des téléphones à Cahors.

M. Blanchès (Vincent), secrétaire de la société la Fraternelle à Praysac.

Mlle Espiente (Anne) Jeanne-Françoise-Louise), membre hono-

raire de la mutualité scolaire de l'arrondissement de Figeac, à Figeac.

Une lettre

Les souhaits anglais

Un de nos excellents amis, commerçant à Cahors, a reçu d'un de ses correspondants, gros commerçant habitant Londres, une lettre datée du 4 août dans laquelle nous relevons le passage suivant concernant la situation actuelle :

(Nous respectons le texte même de cette lettre.)

« Nous espérons que vous et vos dames serez saufs pendant le temps que cette honteuse guerre dura, et il reste à dire que toute la sympathie de nous autres et pour la belle France. »

La Croix-Rouge

La Société de la Croix-Rouge prie la population cadurcienne de bien vouloir envoyer des draps de lit et du vieux linge chez Madame Ausset, présidente, rue Larroumet, pour les blessés militaires.

Tous les dons seront également reçus avec reconnaissance.

Bonbons empoisonnés ??

De Capdenac parvient une information d'après laquelle une vieille femme d'origine allemande, vendait des bonbons empoisonnés.

Le public du moins l'accusait de ce crime qui du reste n'a pas été prouvé, car aucun cas d'empoisonnement n'a été constaté nulle part dans la région.

Pour la soustraire à la fureur de la foule, elle a été conduite et mise en sûreté à la prison de Figeac.

La crue du Lot

A la suite des orages de ces derniers jours, le Lot a considérablement grossi et roule des eaux bourbeuses.

Les eaux sont à 3 mètres au-dessus de l'étiage. Le chemin de halage de Coty et celui de St-Georges sont inondés.

Etat civil de la ville de Cahors

Du 31 juillet au 7 août 1914

NAISSANCES

Jeanne-Héloïse Bruyère, à la Maternité.

Louis-Roger Laborie, rue du Château-du-Roi, 15.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

René Jarlan, propriétaire, et Rose Sébal, s. p.

André-Barthélémy Caudron, employé, et Fernande-Marguerite Rouquié, bonne.

DÉCÈS

Antoine Fontès, 79 ans, place St-Laurent, 1.

Françoise Cazérou, 70 ans, hosp. Marie Imbert, 55 ans, rue Martin-Baudel.

Sophie Lamberty, 30 ans, s. p., rue du Lycée, 31.

Jeanne-Yvonne Guiches, 29 ans, place Galdemar, 3.

Marcel Maisonhaute, 37 ans, soldat au 131^e territorial, caserne Camrobert.

DÉPÊCHES D'HIER

Prisonniers allemands

Une patrouille allemande a été prise à Nomevy par des cavaliers français. Les Allemands n'avaient mangé que des vivres de réserve depuis 48 heures. Ils ont été faits prisonniers parce que leurs chevaux étaient épuisés : ils n'avaient pas mangés depuis 2 jours.

Le moral des hommes est faible, il semble qu'au cours de la période de couverture le service de l'alimentation a été très défectueux au moins dans la cavalerie.

A Longwy une reconnaissance d'infanterie française a surpris une patrouille allemande, 7 Allemands ont été tués dont un officier. Les autres se sont enfuis.

Déclaration de guerre de l'Autriche à la Russie

L'Autriche-Hongrie a déclaré hier la guerre à la Russie.

Angleterre

Parmi les nombreuses prises de guerre d'aujourd'hui se trouvent les paquebots allemands Kronprinzessin Cecilie et Prinzadalbert, tous deux détenus à Falmouth.

Les engagements d'étrangers

Les étrangers qui désirent contracter en France un engagement pour la durée de la guerre se présenteront au bureau de recrutement le plus proche de leur résidence à partir du 21 août : ils seront admis au titre de la Légion étrangère et dirigés provisoirement sur l'un des dépôts suivants qui leur sera désigné par le bureau de recrutement : Rouen, Blois, Orléans, Lyon, Avignon, Bayonne.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

DERNIERE HEURE

TÉLÉGRAMMES OFFICIELS

Paris, 8 août, 7 h. m.

A LA FRONTIÈRE D'ALSACE

Le Commissaire de police français de Petit-Croix est installé dans les bureaux du Commissaire allemand de Montreux-Vieux ; on n'entend pas de fusillade.

LES AUTRICIENS FUSILLER LEURS SOLDATS TCHÈQUES

On apprend de source sûre que de nombreux soldats tchèques des régiments de Bohême ont été fusillés.

LES BELGES COUPENT LES COMMUNICATIONS DES ALLEMANDS

Les troupes belges viennent de couper les communications ferrées entre Arlon et Virton. Les Allemands sont mis ainsi dans l'impossibilité d'exécuter des transports dans la direction de Virton.

A Athus, les rails ont été retirés.

SUR MER

Les deux croiseurs *Goeben* et *Breslau*, qui étaient revenus à Messine pour charbonner, ont repris la mer hier soir ; ils ont fait route au sud, puis à l'est.

La mer du Nord et la Manche sont gardées par les forces françaises et britanniques.

Dans toutes les parties du monde, les bâtiments des deux nations agissent de concert pour assurer la maîtrise de la mer.

LE SUCCÈS BELGE SE CONFIRME

Quatre faits dominent la journée de vendredi :

Les forts de Liège tiennent toujours les Allemands qui, passant entre les forts, avaient jeudi envahi la ville, c'est, indiscutablement, un gros échec moral qui consacre pour le peuple belge enthousiaste, le succès de la résistance.

L'opération allemande avait été basée sur l'hypothèse d'un succès rapide et, par suite, organisée avec peu d'approvisionnement.

L'héroïque résistance des Belges a jeté bas cette hypothèse et le plan allemand en supporte le contre-coup ; la place a, dès maintenant, retardé de 79 heures l'avance allemande. C'est un résultat magnifique.

L'armée de campagne belge, grosse de la division destinée à renforcer la défense de Liège, et redevenue disponible, est pleine de confiance. Cette confiance a été accentuée par la suspension d'armes de 24 heures que les Allemands ont demandée pour ensevelir leurs morts.

LE DÉBARQUEMENT DES TROUPES ANGLAISES

Le débarquement des troupes anglaises est commencé. Les unités débarquées ont été saluées par les acclamations des populations. Le débarquement s'est opéré vite et en très bon ordre sous la direction de missions d'officiers français parlant couramment l'anglais. Les hommes ont pris très rapidement leurs cantonnements. Les propos qu'ils tiennent montrent que l'exaspération du peuple anglais, contre l'Allemagne, est à son comble. Les soldats anglais sont joyeux de venir combattre sur le continent, à côté de leurs camarades français et belges. Les accords des deux états-majors ont assuré une exécution impeccable du programme de débarquement.

LES SUCCÈS SERBES

Les avant-gardes serbes ont franchi la frontière de Bosnie.

LA PRÉMÉDITATION ALLEMANDE

Les escadrons français qui sont entrés hier en Lorraine annexée, à Vic et à Moyen-Vic, ont rapporté des affiches militaires qui prouvent de façon péremptoire la préméditation des Allemands et fournissent, sur les conditions de leur mobilisation, des renseignements précieux.

Ils étaient résolus à la guerre et la préparaient au moment où les puissances de la triple entente multipliaient les efforts pour le maintien de la paix.

EN HOLLANDE

La plus grande activité règne dans la préparation militaire. Les positions défensives du Helder, les Bouches de la Meuse et, en général, les territoires avoisinant les ouvrages fortifiés de la frontière sont considérés comme étant en état de guerre. Le service de navigation est arrêté pendant la nuit.

Les officiers de marine en retraite sont autorisés à reprendre du service.

La Croix d'honneur à la ville de Liège

D'autre part, le président de la République a télégraphié au roi des Belges pour l'informer que le gouvernement français avait décidé de conférer, en souvenir de la lutte qu'elle soutient pour sa défense, la croix de la Légion d'honneur à la ville de Liège.

Les Autrichiens fuient

La *Tribuna* reçoit de Pontebila (gare internationale à la frontière italo-autrichienne) une dépêche annonçant qu'un régiment autrichien a été décimé par les Serbes à l'Est de Belgrade. Le colonel est tombé à la tête de ses hommes.

De ce côté, les Autrichiens battent en retraite.

L'Espagne mobilise

Un télégramme de Gibraltar annonce que l'Espagne mobilise 150.000 hommes comme mesure de précaution.

La flottille de torpilleurs est stationnée à Algésiras.

Les bateaux de pêche sont rappelés, on procède au recensement des automobiles et à l'organisation du corps des cyclistes. Les phares sont éteints.

LA MARINE ANGLO-FRANÇAISE

L'entente des autorités maritimes anglaises et françaises est à ce point intime que dans la mer du Nord, les forces françaises sont sous les ordres des amiraux anglais, tandis que dans la Méditerranée, les escadres des deux pays sont groupées sous le commandement en chef de l'amiral Boué de Lapeyrière.

UN APPEL RUSSSE

Dans une séance extraordinaire, le Conseil municipal de St-Petersbourg a adopté aujourd'hui l'appel suivant aux municipalités de Paris et de Londres :

Nous sommes avec vous, nos sentiments sont invariables, nous étions vos amis pendant la paix, nous restons vos amis pendant la guerre. Nous nous lèverons tous pour la protection de nos intérêts communs et pour lutter contre l'ennemi commun, hostile au monde et à l'unité fraternelle des nations. Nous apprécions votre amitié. Recevez notre salut cordial.

NOTRE AMBASSADEUR A BERLIN

On a enfin reçu à Paris des nouvelles de notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon.

Celui-ci est arrivé à Copenhague. On ignore encore dans quelles conditions il a quitté Berlin. On sait qu'à une station, peu éloignée de Meekdenbourg, le train dans lequel il se trouvait fut arrêté. Le major allemand qui accompagnait notre ambassadeur prévint celui-ci qu'il ne pourrait continuer sa route vers la frontière danoise, qu'en payant 3.600 marks. M. Jules Cambon exprima son étonnement qu'on ne lui eût pas réclamé cette somme à Berlin et il offrit un chèque sur une grande banque allemande. Le chèque ayant été refusé, M. Jules Cambon réunit 4.000 fr. en or en faisant une collecte parmi ses compagnons de voyage. Après avoir effectué le paiement exigé, M. Jules Cambon crut devoir demander au major sa parole d'honneur de gentilhomme et d'officier qu'il serait enfin conduit directement à la frontière danoise. Arrivé à cette frontière, notre ambassadeur gagna Copenhague.

PROCÉDÉS ALLEMANDS

Le wagon-salon mis à la disposition de M. de Schöen à son départ de Paris n'a pas encore été renvoyé en France.

EN AUTRICHE

Les Autrichiens ont incendié les gares de Zotzpp, de Zotta et de Doudoga en Herzégovine, ainsi qu'un pont sur la Léma.

Ce matin à neuf heures ils ont, à nouveau, bombardé Belgrade. Des obus sont tombés sur la caserne de gendarmerie, sur le théâtre et sur divers autres points de la ville, tuant et blessant plusieurs personnes.

Le bombardement continue : un obus est tombé près du palais du prince Miloche dans la banlieue de la capitale.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Dans sa séance du 6 août, l'Académie française a voté la motion suivante : l'Académie française charge son directeur d'exprimer au gouvernement ses sentiments unanimes de confiance et sa foi profonde dans la victoire de nos armées, combattant pour le droit et la civilisation.

LA COMMISSION DE SECOURS

La Commission supérieure, instituée par décret en date du 6 août, pour étudier les diverses questions d'ordre administratif, économique et social que font surgir, de jour en jour, les circonstances, s'est réunie aujourd'hui au ministère de l'intérieur sous la présidence de M. Malvy. La Commission s'est divisée en six Sous-Commissions qui seront respectivement présidées par MM. Léon Bourgeois, Briand, Delcassé, Millerand, Ribot et Sembat. Ces diverses Commissions ont déjà commencé à fonctionner.

M. SARRAUT PREND D'EXCELLENTE MESURE

M. Albert Sarraut, Ministre de l'Instruction publique, a adressé des instructions aux Inspecteurs d'Académie, pour les inviter à instituer d'urgence, d'accord avec les municipalités, des garderies ou des classes de vacances destinées à recueillir les enfants dont les pères sont mobilisés et les mères éloignées du foyer par travaux quotidiens.

Ce soir, 2^e édition, après l'arrivée des télégrammes officiels

DERNIER MOIS DE VENTE

AMEUBLEMENTS

V^{ve} RIVIÈRE, 8, Rue Fénelon, 8 — CAHORS

Vente à grand Rabais pour cessation de Commerce

Chambres de Style, Salons, Salles à manger Henri II et Renaissance, Sièges Glaces, Lits fer et cuivre, Sommiers métalliques, Meubles en tous genres Solde de Papiers peints, depuis 0 fr. 10 le rouleau.

Faites vos achats
CONFIEZ LA PRÉPARATION
DE VOS ORDONNANCES
A LA
Grande Pharmacie
DE LA
Croix-Rouge
EN FACE LE THÉÂTRE
CAHORS